

Williamson, John (Ed.) *IMF Conditionality*. Washington (D.C.),
Institute for International Economics, 1983, 696 p.

François Leroux

Volume 15, Number 3, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701717ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701717ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leroux, F. (1984). Review of [Williamson, John (Ed.) *IMF Conditionality*.
Washington (D.C.), Institute for International Economics, 1983, 696 p.] *Études
internationales*, 15(3), 642–644. <https://doi.org/10.7202/701717ar>

André Patry, dans son livre, passe en revue l'exercice du « jus tractatum », en six chapitres succints. Dans un premier temps, il identifie les catégories de sujets auxquelles le droit international s'applique. Ensuite, au chapitre deux, il envisage la conclusion des accords internationaux sous les angles de la validité des traités en droit interne et les limitations conventionnelles quant aux personnes, aux territoires et aux lieux. De plus, il étudie les cas de quelques États en particulier. Dans son troisième chapitre, il s'intéresse aux pouvoirs des corps infra-étatique; dans le quatrième, au fédéralisme; et au cinquième, il aborde brièvement la capacité internationale des États fédérés. Enfin la capacité internationale des provinces fait l'objet du sixième chapitre.

La présentation synthétique du livre, sa division en six chapitres en fait un ouvrage d'introduction à l'examen du « jus tractatum » utile et agréable à parcourir. Cette présentation technique permet un bref survol des tenants et aboutissants de ce concept juridique, plutôt complexe, sans douleurs. Chacun des chapitres s'achève par une biographie. Enfin le livre s'avère facile à lire, vu l'emploi d'un vocabulaire précis et d'un style d'où est absent cette lourdeur bien souvent inhérente à ce genre d'ouvrage.

André Patry semble à bien des égards être un auteur de tendance « progressiste ». Cependant les chapitres traitant du fédéralisme, de la capacité internationale des États fédérés et de la capacité internationale des provinces canadiennes dans leurs formes actuelles pèchent par l'omission d'éléments nous permettant, à l'instar de l'auteur, d'affirmer que l'attitude des États fédérés s'agissant du « jus tractatum » des États membres desdits États fédérés retarde l'évolution du droit positif. L'auteur, notamment, dispose très rapidement, au chapitre six, des thèses soutenues par le gouvernement du Canada appuyant les pouvoirs en matière de relations extérieures au profit des thèses « provincialistes » mises de l'avant par le gouvernement du Québec. Une élaboration plus étoffée des thèses en présence permettrait d'appuyer davantage l'opinion de monsieur Patry. Évidemment, l'ouvrage n'a pas la prétention d'être exhaustif et de constituer un traité en la matière.

Dans l'ensemble, il s'agit d'un bon livre, accessible par son style et sa présentation technique, nous introduisant sur ce qu'est la capacité internationale des États.

ERIC PELLETIER

Ministère des Affaires extérieures
Ottawa

WILLIAMSON, John (Ed.) *IMF Conditionality*. Washington (D.C.), Institute for International Economics, 1983, 696 p.

Titre peu engageant pour ce gros livre de 696 pages édité par J. Williamson, mais pourtant sujet particulièrement important surtout à l'heure actuelle. Précisons donc tout de suite que lorsque l'on parle de « conditionalité » on fait allusion au fait que l'accès aux ressources du Fonds, dans certaines circonstances et pour certaines d'entre elles, n'est pas automatique; il est soumis à des conditions quant à la politique économique et à ses objectifs, conditions négociées entre le pays emprunteur et les fonctionnaires du Fonds. L'étude et l'analyse de ces conditions est l'occasion de s'interroger *a posteriori* pourrait-on dire tout à la fois sur le rôle du Fonds mais surtout sur la philosophie économique retenue par les fonctionnaires du Fonds.

Projet ambitieux donc au point de départ, mais on ne peut nier la pertinence de cette étude. Après bientôt 40 ans d'existence, après avoir connu le bouleversement considérable qu'à représenté le passage des changes fixes aux changes flottants, après surtout la période conjoncturelle très difficile inaugurée avec le premier choc pétrolier de 1974, il n'est pas surprenant que le FMI soit l'objet d'interrogations, de critiques, voire de remises en cause.

Nul sans doute n'était mieux placé pour conduire un tel travail que l'*Institute for International Economics* de Washington. Ce jeune Institut nous a en effet en peu de temps habitué à des publications de grande qualité. En mars 1982 l'Institut organisait en Virginie une conférence sur la conditionalité. Et c'est le résultat de ces travaux ou plus exactement l'intégrale des contributions effectuées à cette

conférence qui a été réunie par J. Williamson. La qualité des participants et leur association très proche avec le FMI assurent à ce document un côté tout à fait exceptionnel.

Les différentes contributions, (24 au total) ont été réunies en quatre parties. La première partie traite du rôle du Fonds, la seconde est centrée sur la « conditionnalité » proprement dite, la troisième, très longue, puisqu'elle comporte à elle seule 11 chapitres est une présentation de cas pourrait-on dire; il s'agit en fait d'analyse de programmes négociés avec certains pays. La dernière partie, un peu courte est un peu une synthèse des travaux et une ouverture sur les perspectives d'orientation du Fonds.

Depuis sa création le rôle exact et prioritaire du Fonds a été l'objet d'interrogation. Les contributions ici présentées par W. Dale et S. Bell résument bien les tendances qui s'opposent. Pour Dale le Fonds a un rôle limité et doit s'attacher avant tout à aider les pays membres à rétablir leurs équilibres extérieurs au niveau de la Balance des Paiements. Ceci permettra au Fonds de jouer indirectement son rôle de gardien du système monétaire international. Mais disent certains, cette fin ne justifie pas n'importe quel moyen. Et ce d'autant plus que la responsabilité des déséquilibres ne sont pas toujours la responsabilité de ceux qui les endurent rappelle Bell. Les politiques d'ajustement proposées par le Fonds favorisent le retour à l'équilibre mais il s'agit peut-être d'une distorsion de priorités du Fonds. La mission de veiller à la stabilité des changes et à la croissance du commerce international qui lui avait été également confiée a été nettement oubliée.

À la lecture des différentes contributions reprises dans ce livre il apparaît clairement que la majorité des participants à la conférence était favorable au rôle essentiellement centré sur le rééquilibre des balances de Paiements des pays membres. Ceci a pour conséquence que le Fonds se doit de traiter les problèmes cas par cas plutôt que d'avoir une approche globalisante.

À plusieurs endroits dans cet ouvrage on retrouvera trace des accusations portées contre

le Fonds à savoir qu'il aurait une approche biaisée en faveur du monétarisme, qu'il serait insensible aux conditions intérieures des pays et qu'il favoriserait plutôt les économies de marché par rapport aux économies socialistes.

Il apparaît en effet en regardant ces articles (et surtout les études de pays) que le Fonds a souvent prêché l'orthodoxie en matière financière et monétaire et a eu souvent également recours à la dévaluation. Mais faut-il s'en surprendre? Et dès lors, dit-on, le Fonds a-t-il porté trop d'attention aux variables macro-économiques. Mais ceci n'est-il pas conforme à son rôle et n'est-ce pas la garantie d'une certaine neutralité qui lui est réclamée. D. Finch exprime ceci très clairement dans sa contribution: le Fonds n'a pas le pouvoir et n'a pas reçu l'autorité pour agir dans des domaines tels que la distribution des revenus ou la satisfaction de besoins prioritaires des populations.

Ceci étant, l'accès aux ressources du Fonds est soumis à des conditions. Et cela sera peut-être une surprise pour le lecteur, le Fonds n'a pas eu une politique uniforme dans le temps quant à ces conditions. C'est ainsi que dans un passé récent, de 79 à 80 les conditions ont été assez lâches alors que depuis 81 le Fonds impose des conditions plus draconiennes. Il faut y voir la transformation récente du rôle du Fonds et l'apparition de problèmes nouveaux. Face au second choc pétrolier le Fonds a dû fournir des concours nouveaux. En revanche depuis 1981 est apparu la peur que le Fonds devienne un prêteur de premier recours pour certains pays plutôt qu'un prêteur de dernier ressort.

La relation entre le Fonds et les banques commerciales n'apparaît qu'en filigrane: on pourra néanmoins consulter les chapitres 6 et 24 particulièrement intéressants sous cet angle. Dans le chapitre 6, I. Friedman compare et oppose les clauses de prêts des banques commerciales avec les conditions du FMI. J. Williamson (chap. 24) montre comment les banques et le Fonds sont devenus partenaires face à la crise de l'endettement.

Un ouvrage comme celui-ci, réunion d'une série de contributions est par nature kalei-

doscopique. La qualité des auteurs le rend particulièrement précieux. On aurait peut-être aimé avoir une vue synthétique plus « engagée » que celle proposée par J. Williamson.

François LEROUX

HEC, Montréal

PROBLÈMES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

COPPER, John F. et PAPP, Daniel S. (Eds.) *Communist Nation's Military Assistance*. Westview Press, Coll. « Westview Special Studio in International Relations, Boulder (Col.), 1983, 214 p.

Six études de cas et deux essais d'une portée générale – l'introduction, qui est une vue d'ensemble du problème, et la conclusion –: le volume a une unité que ne possèdent pas d'habitude les ouvrages collectifs. Il se distingue également des ouvrages similaires en cette matière (science politique, relations internationales) par une objectivité qu'on rencontre rarement. Les auteurs et les éditeurs sont des professeurs dans plusieurs universités américaines.

Le point de départ est constitué par la constatation qu'en 1980, les exportations d'armement ont représenté plus de six milliards de dollars pour chacune des super-puissances, les États-Unis et l'Union soviétique. La destination de ces exportations a changé de caractère et d'orientation. Les armes sont envoyées non seulement aux États, mais de plus en plus aux mouvements de libération nationale, aux armées de guérilla et aux mouvements terroristes. Ce qui explique que, depuis la Seconde Guerre mondiale, plus de morts ont été la conséquence des guerres civiles que des guerres classiques, entre États et/ou nations.

Les six chapitres qui constituent l'essentiel du volume sont consacrés à l'assistance militaire soviétique accordée à l'Europe de l'Est, aux pays du Tiers Monde, au rôle des

pays d'Europe de l'Est vis-à-vis du Tiers Monde, à l'assistance militaire fournie par la Chine, Cuba, le Vietnam et la Corée du Nord.

Si les visées politiques de l'assistance militaire accordée par les deux blocs diffèrent, les relations bilatérales établies entre les fournisseurs d'armes et leurs clients sont similaires à l'Est comme à l'Ouest. Par contre, au sein du bloc communiste ou de l'ancien bloc, il y a une différence fondamentale entre l'URSS et la Chine. Les Chinois offrent leurs armes gracieusement, ou payées par des emprunts ne portant pas d'intérêt. Le pays le plus intéressé paraît être la Corée du Nord qui ne voit dans le commerce des armes qu'un moyen d'obtenir les devises dont elle a grandement besoin. Les autres pays exportateurs se situent entre ces deux extrêmes. Selon les auteurs, il y a donc de bons et de moins bons marchands de mort... Une autre différence majeure entre les Chinois et les Soviétiques est constituée par le fait que les premiers exportent la meilleure qualité des armes dont ils disposent, tandis que les seconds refusent de se défaire des produits les plus sophistiqués de leurs industries.

Selon les auteurs de ces essais, il est probable que les tendances actuelles dans le commerce d'armement se prolongeront dans un avenir prévisible. Les armements soviétiques destinés à l'exportation deviendront de plus en plus compétitifs et de plus en plus importants. Il est à souligner qu'il s'agit du seul produit pour lequel l'Union soviétique puisse se vanter, en ce qui concerne la qualité. Le profit, le prestige et les considérations politiques contribuent à l'essor de l'industrie de la mort.

Malgré les discussions autour du désarmement, l'industrie militaire est la seule qui se développe, et la crise économique, au lieu d'arrêter son essor, ne fait qu'y contribuer. Car elle est la branche la plus rentable, celle qui ne connaît pas de difficultés pour trouver des débouchés. Les pays très pauvres et les pays très riches se trouvent dans la même course aux armements. Les premiers se ruinent, les autres essaient de diminuer le déficit de leur balance de paiement par des exportations peu avouables. Les deux commerces